PRÉFECTURE DE LA CORSE-DU-SUD

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA CORSE DU SUD

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modernisation du port de plaisance Charles Ornano par la mairie d'Ajaccio

Le public est informé qu'une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale en application des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement sera ouverte.

Le projet prévoit notamment le renouvellement de l'ensemble des pannes et des systèmes d'ancrage, le repositionnement des bateaux, la mise en place d'une unité de traitement des eaux de carénages, l'amélioration de réseau et le renouvellement des bornes eau/électricité.

Siège de l'enquête : Capitainerie du port Charles Ornano à Ajaccio

Durée de l'enquête : du 30 septembre 2019 9h000 au 31 octobre 2019 18h00 inclus

Jours et heures de consultation du dossier d'enquête avec possibilité d'inscrire les observations sur le registre d'enquête, durant toute la durée de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf les samedis après-midi et les dimanches) au siège de l'enquête.

Commissaire enquêteur : Mme Madame Marie-Christine CIANELLI.

Les observations écrites ou orales sur la demande d'autorisation environnementale seront reçues par le commissaire enquêteur, qui tiendra les permanences à la capitainerie du port Charles Ornano, aux dates aux heures mentionnées ci-après :

– le lundi 30 septembre matin de 9h15 à 12h00 ;

– le jeudi 10 octobre après midi de 14h à 18h ;

– le vendredi 18 octobre matin de 9h15 à 12h00 ;

– le mercredi 23 octobre après midi de 14h à 18h ;

– le jeudi 31 octobre après midi de 14h à 18h.

Les pièces constitutives de l'enquête publique peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture : www.corse-du-sud.gouv.fr, dans l'onglet Publications – rubrique Enquêtes publiques ainsi que sur le site dédié à cette enquête : https://www.registre-dematerialise.fr/1601

Un registre dématérialisé, où les observations pourront être consignées, est mis à disposition du public via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/1601

Avant la clôture de l'enquête publique, les observations pourront aussi être adressées par courriel à enquete-publique-1601@registre-dematerialise.fr ainsi que par courrier au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique, à la capitainerie du port – Port Charles Ornano – 20 090 Ajaccio. Ces observations seront importées dans le registre dématérialisé et donc visibles par tous à l'adresse
https://www.registre-dematerialise.fr/1601

Dans un délai de 30 jours suivant la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra le rapport et ses conclusions motivés à la préfète. Il pourra être pris connaissance de ces éléments à la mairie d'Ajaccio ainsi que sur le site internet de la préfecture de Corse-du-Sud www.corse-du-sud.gouv.fr, dans l'onglet Publications – rubrique Enquêtes publiques.

DDTM de la Corse-du-Sud – Terre-plein de la gare – 20 302 Ajaccio Cedex 9
Standard : 04 95 29 09 09